



LA MÉDIATION PROFESSIONNELLE

Résoudre des conflits internes entre des personnes ou des groupes de personnes, apaiser des tensions susceptibles de porter atteinte aux individus, au fonctionnement d'un service ou de l'entreprise...

La médiation professionnelle

La médiation professionnelle s'appuie sur un processus structuré dans le but d'établir, d'entretenir ou de rétablir la qualité des relations afin, entre autres, de prévenir ou de résoudre des différends. Ce processus permet à deux parties en situation de conflit, de rétablir une communication suffisamment apaisée pour être en mesure de trouver elles-mêmes, de façon librement consentie, une solution satisfaisante et pérenne à leur désaccord.

Le médiateur professionnel

Le médiateur professionnel est un expert de la qualité relationnelle, en tant que professionnel de l'accompagnement des changements, il aide à la réflexion et à la prise de décision. Il intervient en tant que tiers facilitateur, neutre, indépendant et impartial. Le médiateur professionnel s'attache à mettre en place les conditions de réussite de l'accord, le contenu étant laissé au libre arbitre des parties en présence. Il s'engage à une stricte confidentialité quant aux déclarations faites en sa présence.



DURÉE

La durée d'une médiation dépend du nombre de personnes impliquées, des enjeux et de la complexité de la situation. Dans la plupart des cas, la solution est trouvée, après une à trois rencontres.

LA MÉDIATION PROFESSIONNELLE

Le processus de construction et de validation de l'accord de médiation garantit à celui-ci une exécution spontanée et pérenne.

La médiation professionnelle vous permet de :

- **résoudre** des conflits internes entre personnes ou groupes de personnes, tensions susceptibles de porter atteinte au fonctionnement d'un service ou de l'entreprise et d'impacter négativement leurs performances.
- **accompagner** et fluidifier les relations inter-services dans l'entreprise.
- **inscrire** dans le projet d'entreprise la qualité relationnelle comme levier de développement et d'innovation.

- **marquer** dans le cadre de la RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise), l'engagement de l'entreprise en faveur de la prévention des risques psychosociaux, la préservation d'un climat social apaisé et la qualité de la vie au travail.
- **trouver** une issue à votre problématique spécifique.

Déroulement

Le processus de médiation professionnelle s'organise autour d'entretiens individuels avec chacune des parties, suivis d'une ou plusieurs réunions de médiation. Elle fait l'objet d'une convention qui en fixe les modalités.

Dans plus de 90 % des cas, à l'issue de nos médiations, les parties en conflit ont trouvé un accord pouvant prendre trois formes :

- Le retour à la situation relationnelle antérieure au conflit.
- L'aménagement de la relation sous de nouvelles modalités.
- La rupture consensuelle, assumée et apaisée.



IMMEUBLE LE STRATÈGE
1095 RUE HENRI BECQUEREL
34000 MONTPELLIER

TÉL : 04 67 04 05 39
CONTACT@VALORECIA.COM
VALORECIA.COM